

Règlement 2017

1. Conditions d'acceptation

L'Ourcq'eee Run s'adresse en priorité aux entreprises et collectivités d'Est Ensemble et du département de Seine-Saint-Denis sollicitant une inscription dans la limite des places disponibles.

Tous les concurrents doivent justifier de leurs aptitudes physiques **en fournissant à l'inscription** :

- soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date du 29 juin 2017.
- Soit une licence (ou sa copie) en cours de la F.F.A. ou d'une discipline sportive dont la pratique nécessite la délivrance d'un certificat médical portant la mention : non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

En acceptant le règlement, les concurrents certifient avoir souscrit une assurance garantissant leur responsabilité civile et acceptent les risques encourus par une telle pratique sportive.

2. Inscription

Les inscriptions sont gratuites et se font **en équipe mixte de 3 personnes** via le site : <https://www.est-ensemble.fr/ourcqeee-run-le-29-juin-la-course-des-entreprises-pour-soutenir-les-jop-2024>.

Si vous êtes seuls vous pouvez vous manifester sur <http://reseau.clubeee.fr/> pour former une équipe inter-entreprises.

Le nombre d'équipes est limité aux 70 premières équipes qui se seront inscrites ET auront envoyé les 3 certificats médicaux à l'adresse : ourcqeerun2017@gmail.com

Une entreprise peut inscrire au maximum 5 équipes.

La date limite d'inscription est le 22 juin.

3. Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu **le jeudi 29 juin 2017 entre 16h00 et 17h30** place de l'école, dont l'accès se situe 157 rue de Paris à Bobigny.

Accès conseillés :

En transports en commun : Métro Bobigny-Pablo Picasso – ligne 5 – (15 minutes à pied), prendre la sortie Hôtel de ville / Bus 147 et descendre Rue de Paris N°155

Voiture : parking de la crèche départementale située dans le parc de la Bergère, chemin latéral à Bobigny.

4. Déroulé des épreuves

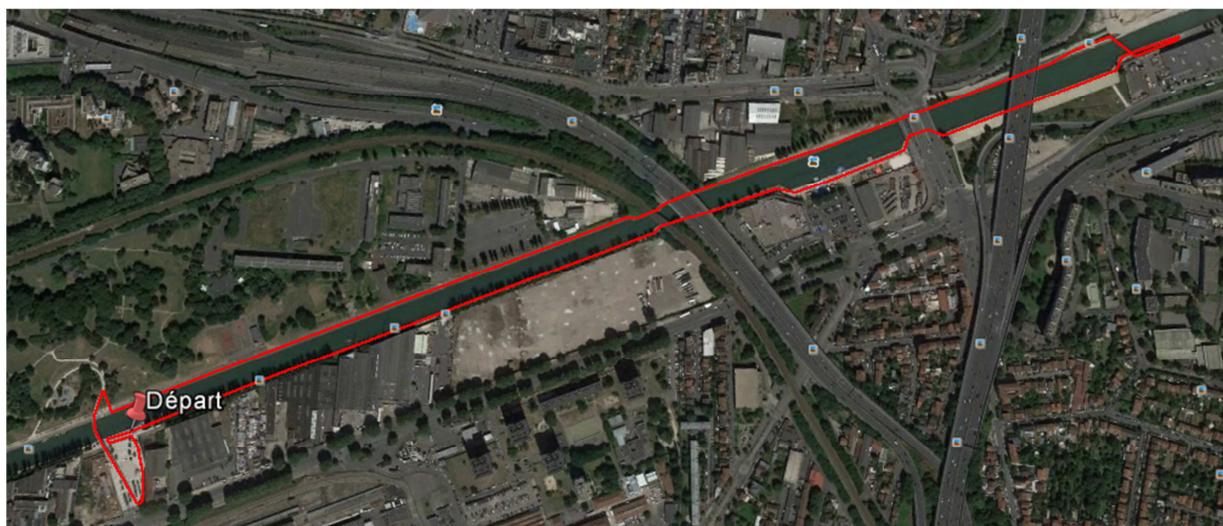
Les participants sont sous l'autorité de l'encadrement. Ils doivent écouter et appliquer toutes les consignes qui leurs sont données.

Déroulé de la journée

- **16h00-17h30** : retrait des dossards
- **17h45** : briefing d'avant course
- **18h** : départ
- **18h30 – 19h15** : arrivées
- **19h30** : remise des prix
- **20h00** : cocktail

Le parcours

Le parcours est constitué de 3 boucles de 3.33 km pour une distance totale de 10km. La boucle se fera le long du canal de l'Ourcq entre la passerelle Pierre Simon Girard à Bobigny et la passerelle de Bondy.



Chaque équipier devra parcourir une boucle. L'ordre des relais est déterminé par le numéro de dossard. Les participants devront veiller avant le départ à ce que le premier relayeur prenne bien le dossard comportant la mention « xx.1 », le second relayeur la mention « xx.2 » et le troisième la mention « xx.3 ». Aucune permutation une fois le départ donné ne sera acceptée sous peine de disqualification.

Une zone de relais sera matérialisée au niveau de l'arche de départ. Un témoin (bracelet) sera fourni par l'organisation au moment du retrait des dossards. Le passage du témoin devra se faire dans cette zone de relais.

ATTENTION : Les circulations cycliste et piétonne ne sont pas neutralisées sur le parcours. Les coureurs devront se positionner principalement le long du canal où un marquage au sol sera mis en place. Des bénévoles seront chargés d'assurer la gestion des flux entre le public et les coureurs. Ils seront amenés à donner des consignes en fonction des situations.

5. Règles de conduite

Pour tout participant, le fait de s'inscrire à l'Ourcq'eee Run implique qu'il connaît le règlement, qu'il en accepte tous les termes et s'engage à les respecter.

L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas de non-respect de celui-ci. Les participants sont tenus de respecter toutes les consignes données par les organisateurs.

Les participants doivent se comporter correctement en toutes circonstances, y compris en dehors des épreuves. L'Ourcq'eee Run est un événement respectueux de l'environnement qui respecte la charte des événements écoresponsables. Les participants doivent veiller à ne pas laisser de débris après leur passage.

Tout abandon disqualifie l'équipe.

6. Classements

Les 3 premières équipes mixtes seront récompensées par des lots offerts par les partenaires de l'Ourcq'eee Run.

7. Matériel

Le matériel de course à pied classique est nécessaire pour l'épreuve. L'organisation fournit le dossard et les épingles pour chaque participant. Il est conseillé de prévoir une tenue complète de rechange pour l'après course et le cocktail. Une consigne et des vestiaires seront mis à disposition. Il n'y aura pas de douches sur place.

8. Droit d'image

Les participants autorisent expressément Est Ensemble à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises tout au long de l'événement (épreuves, remise des prix, animations) sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

